

Découverte G-EAU, vendredi 4 juillet 2014.

Claire Dedieu – Impact des réformes administratives sur la gestion locale de l'eau.

- **Thierry Ruf** – Sur la question du choix de la période à étudier, je pense qu'il est important de s'intéresser au temps long car l'histoire des corps est assez ancienne. C'est surtout le corps des Ponts et Chaussées qui a pris en charge la gestion de l'eau.

- **Claire Dedieu** – Pour le choix de la période, je pense effectivement qu'il ne faut pas s'arrêter aux évolutions récentes et prendre en compte l'histoire de ces corps, des réformes administratives, de l'intervention de l'Etat dans le domaine de l'eau. Oui, le corps des Ponts et Chaussés a eu un rôle important dans la gestion de l'eau mais tout comme le corps des Eaux et Forêts. On peut schématiser en disant que les IPC s'occupaient plutôt des territoires urbains tandis que les IGREF s'occupaient plutôt des territoires ruraux.

- **Dominique Rollin** – As-tu une vision d'ensemble ? Il y a du flou sur qui fait quoi. Peux-tu remonter au niveau ministériel ?

- **Claire Dedieu** – Il y a des chevauchements de compétences et des différences selon les territoires. La logique de la MAPAM [loi de Modernisation de l'Action Publique territoriale et d'Affirmation des Métropoles] et des réformes administratives en général est justement d'essayer d'y voir un peu plus clair. On verra toutefois si elle y parvient. Effectivement, il manque pour l'instant, dans mon travail, une phase d'analyse sur ce qu'il se passe au niveau européen et national mais cela fera l'objet de la deuxième phase de l'enquête, à partir de septembre. Il y a en effet des liens entre les normes européennes et les réformes administratives. Il y a aussi une influence de ce qu'on appelle le New Public Management. Tout ça est à regarder de plus prêt.

- **Frédéric Grelot** – Quelle est la portée de la fusion des corps ? Est-ce à l'avantage des Ponts et Chaussées ?

- **Claire Dedieu** – Il faut savoir d'où viennent ces fusions, quelle est la part entre la logique de corps et la logique RGPP [Révision Générale des Politiques Publiques]. A qui profitent ces fusions et ce que ça fait sur la gestion de la ressource. Ce qui est intéressant de voir avec les fusions administratives, par exemple, c'est qu'elles semblent avoir provoqué le retrait progressif des agents MAAF [Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt] des services de l'Etat consacrés à l'eau laissant plus de latitude à ce que certains appellent les « bétonneurs », qui ne seraient pas porteurs de la même culture de fonctionnement. Dans certains territoires, d'après une première phase d'enquête, les IPC n'auraient pas le même rapport à la hiérarchie que les IGREF et les mêmes pratiques professionnelles ce qui, me semble-t-il, pourrait avoir des impacts très concrets sur la gestion de l'eau au niveau local.

- **Thierry Ruf** – Les rapports avec les ASA [Association Syndicale Autorisée] peuvent changer.

- **Claire Dedieu** – Oui.

- **Sophie Richard** – C'est un sujet intéressant, à inscrire dans du temps long. Ne pas hésiter à me solliciter de nouveau au sujet de ta thèse.